



REGLEMENT INTERIEUR

DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Notre souci de vous offrir un lieu convivial et accueillant se traduit par quelques obligations auxquelles nous sommes certain vous répondrez.

- **Réserver la salle à l'avance.**
- **Après chaque réunion ou manifestation, rendre la salle propre comme vous l'avez trouvée, le matériel de nettoyage est à votre disposition.**
- **Une poubelle ordures ménagères (sac noir) est à votre disposition.**
- **Une poubelle objets recyclables (sac jaune) est également à votre disposition avec plaquette explicative.**
- **Refermer les portes et fenêtres après utilisation.**
- **Vérifier l'extinction de tous les éclairages.**
- **Signaler toutes anomalies constatées.**
- **Ramener la clef en Mairie.**

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.

Le Maire,

B. OZON